
Programme de Formation

Habilitation électrique : H1V / H2V / HC - Initiale

Organisation

Durée : 25 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Toute personne effectuant sous l'ordre d'un chargé de travaux sur des installations Haute Tension et hors tension des opérations de câblage d'installation, câblage d'armoire électrique, travaux de réfection d'installation.



Objectifs pédagogiques

- Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement.
- Savoir se protéger et protéger les autres.
- Connaître les fonctions et les limites d'opérations d'ordre électrique pour chaque habilitation (H1, H1V, H2, H2V, HC, HE).



Description

- Tronc commun 2 (Selon NF C 18-510)
 - Cadre réglementaire et responsabilités.
 - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlure, etc.).
 - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - Décrire le principe d'une habilitation, donner la définition des symboles d'habilitation.
 - Préciser les rôles de chacun, donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
 - Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors de tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
 - Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Module Technique HTA Spécificités & Evaluation (4H)
 - Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste) :
 - Identifier la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne ou poste).
 - Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections) :
 - Identifier les matériels électriques.
 - Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
 - Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.



- Différencier les types de postes :
 - Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés :
 - Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'interverrouillage.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions :
 - Identifier, vérifier et utiliser les matériels et les équipements de protection.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Exercices pratiques et mises en situation.
 - Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises.
 - Pratique HTA : pratique sur cellule HTA pédagogique ou cellule HTA sur site client. Si les cellules ne sont pas à la disposition du formateur, le formateur ne pourra pas valider la pratique.

Prérequis

- Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.
- Maîtrise du français (Lu / écrit).
- Être Majeur.



Modalités pédagogiques

- Exercices concrets
- Cas pratiques
- Quiz d'évaluation des connaissances
- Observations des pratiques



Moyens et supports pédagogiques

- Support pédagogique sous format POWERPOINT illustré de schémas et de photos, alternance de rétroprojection, de vidéo, exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux.
- Pédagogie active et participative.
- Exercices pratiques et mises en situation sur platine pédagogique.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Positionnement en amont de la formation :
 - Un quiz de consolidation des pré-requis sera administré en amont de la formation
- Suivi « pendant » :
 - Feuilles de présence
 - Exercices pratiques
 - Évaluation « fin de formation »
 - Évaluation des acquis en fin de formation
 - Formulaire d'évaluation de la formation
 - Avis d'habilitation adressé à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation
- Évaluation à froid :
 - Suivi post-formation : Questionnaire de satisfaction à j+60